

<b>Numéro de dossier : 1070504002</b>	
<b>Unité responsable</b>	<b>administrative</b> Développement culturel / de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle , Bureau de la directrice générale adjointe , Bureau du mont Royal
<b>Objet</b>	Approuver la convention intérimaire intervenue entre la Ville et la Société Radio-Canada concernant la location de l'emplacement de l'antenne de diffusion de la Société dans le parc du Mont-Royal

**Sens de l'intervention**

Avis favorable avec commentaires

**♦Commentaires**

Nous demandons un budget additionnel de revenus et de dépenses dans ce sommaire. Le montant de budget additionnel de dépenses servira à la protection et à la mise en valeur du Mont Royal. L'entente est d'une durée de 10 ans avec une possibilité de renouvellement de 5 ans.

A chaque année, le service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle communiquera avec le service des finances, Direction de la comptabilité et du contrôle financier, pour les aviser du montant de l'indexation annuelle afin de refléter adéquatement dans le système comptable, les montants de budgets additionnels de revenus et de dépenses.

**Numéro de certificat (ou note)**

<b>Responsable de l'intervention</b> Francine LEBOEUF Conseillère en gestion des ressources financières <b>Tél. :</b> 872-0985 <b>Date:</b> 2008-02-07	<b>Endossé par:</b> Francine LEBOEUF Conseillère en gestion des ressources financières Administration <b>Tél. :</b> 872-0985 <b>Date d'endossement:</b> 2008-02-07
---	--

**Numéro de dossier :** 1070504002